

La Région

Rédaction, Administration, Publicité

Bureau :

22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

DE CHARLEROI

ANNONCES :

Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50

Corps du Journal la ligne 2 fr. Faits-divers la ligne 1 fr.

Annonces judiciaires la ligne 1 fr.

Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne 1 fr.

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

20 juillet, 15 h. soir. — Officiel. — Après avoir au préalable fait exploser des mines près du Château Hooge, à l'Est d'Ypres, les Anglais attaquèrent des deux côtés de la route Hooge-Ypres. Ces attaques s'écroulèrent sous notre feu et même ne parvinrent pas à se développer. Les Anglais ont occupé la cavité explosée.

Près de Souchez, une attaque au moyen de bombes fut repoussée. Après un vigoureux feu d'artillerie dans la région d'Albert les Français tentèrent une attaque contre nos positions près de Frécourt, ils furent repoussés.

Théâtre de la guerre à l'est

En Courlande, les Russes furent battus près de Grobschwarden. A l'Est de Tukhum près de Grunberg et Godingen, ils furent refoulés également. A l'Est de Kurschany l'ennemi se replie devant nos attaques.

Au Nord de Nowograd (sur le Narew) les troupes allemandes s'emparèrent de retranchements ennemis. Au Nord de la jonction des rivières Skroda et Cipsa de nouvelles troupes de la Landsturm qui se trouvaient pour la première fois au feu, se distinguèrent tout particulièrement.

Nos troupes ont atteint l'embouchure du Srwa, les positions sises au Nord-Ouest des rives du fleuve furent occupées par nos troupes. Au Sud de la Weichsel, nos troupes ont atteint les positions de Blonce-Grojee.

Au cours de combats nocturnes, les Russes perdirent 560 prisonniers et 2 mitrailleuses.

Au Sud-Est

Les troupes de réserve et de la Landwehr sous les ordres du Général von Weyusch ont chassé l'adversaire de ses retranchements de l'Izanka. Toutes les tentatives immédiatement tentées par les renforts russes furent repoussées.

Plus de 5000 prisonniers restèrent aux mains des troupes allemandes. Nous poursuivons vigoureusement l'ennemi vaincu. De la cavalerie allemande a presque atteint la voie ferrée Radow-Iwagorod.

Entre le Haut-Weichel et le Bug, nous poursuivons l'adversaire en déroute.

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne officiel, 19 juillet. — L'offensive de nos troupes en Pologne et en Volhinie se poursuit à l'Est du Weischel des combats sont engagés sur l'Ilganka.

Au Nord-Est d'Ilza des troupes Austro-Hongroises s'emparèrent de diverses positions.

Sur les hauteurs de l'Ouest de Krasnostaw les troupes allemandes livrent des combats meurtriers et poursuivent victorieusement leur tâche. Avec la coopération de troupes Austro-Hongroises entre Skierbieszow et Grabawice les troupes allemandes se frayèrent un passage sur la Walica et tirent 3000 prisonniers. De nos troupes sous les ordres du général de cavalerie Kirschbach firent 12 officiers et 1700 hommes prisonniers et conquièrent 5 mitrailleuses. Les avantages remportés le 18 sur tout le front ont démoralisé l'adversaire et enrayé sa force de résistance.

Il a de ces faits du dans la nuit du 18 au 19, se résoudre sur tout le front à la retraite. En Galicie, la situation est généralement inchangée.

Guerre Austro-Italienne

Sur le théâtre Sud-Ouest des opérations, des combats importants sont engagés. L'artillerie de tout calibre bombarde les crêtes des Plateaux de Dabardo, et la tête de Pont de Gorz. Néanmoins de nombreux

tentatives où se produisirent des corps à corps, furent vaines et repoussées. Nos mortiers réduisirent 5 batteries au silence. Egalement dans les autres régions d'opérations l'artillerie Italienne fait preuve de grande activité.

Théâtre de la guerre au Sud-Est

Hier de bonne heure, parurent devant Ragusa, Vechia et Gravosa, 8 cuirassés et 12 torpilleurs italiens qui ouvrirent le feu contre la voie ferrée et la gare de Gravosa et ses environs.

Quelques dégâts matériels, pas de perte de vies humaines ne sont à déplorer : A 5 h. 45 se produisit le torpillage du « Garibaldi » en suite de quoi l'escadre italienne quitta hâtivement les eaux côtières.

Communiqué français

Paris, 18 juillet (3 h. après-midi). — La nuit a été relativement calme.

Rien à signaler, excepté quelques actions d'artillerie en Belgique, près de St-Georges, en Artois et autour de Souchez.

L'attaque ennemie dirigée, le 16 juillet, contre les positions conquises par nous à la Fontenelle a été menée par deux bataillons.

Paris, 18 juillet (11 h. du soir). — En Artois, lutte assez violente d'artillerie autour de Souchez.

Une dizaine d'obus de gros calibre ont été lancés sur Arras.

Sur les Hauts-de-Meuse, vive action d'infanterie. Nous avons, ce matin, repris par une contre-attaque l'élément de tranchée que l'ennemi a occupé hier sur la croupe Sud du ravin de Sonvaux. Au cours de la journée, une nouvelle attaque ennemie a été repoussée.

Il n'y a rien d'important à signaler sur le reste du front.

Communiqué russe

St-Petersbourg, 18 juillet. — L'Etat-Major du Caucase mande que le 15 courant on se borna à enregistrer une fusillade dans la région côtière.

Dans la direction d'Olty, nos éclaireurs ont refoulé les Turcs vers Ardoot.

Près du village de Kogbryk, nos éclaireurs rencontrèrent une demi-compagnie de Turcs et en abattirent la plus grande partie.

Sur le front Kop-Kormvendzy, le combat continue.

Nos troupes se sont emparées des villages Horton et Phrvess.

Dans la région d'Azergydjan nos cosaques ont infligé une défaite aux Kurdes. Ils en ont tué beaucoup et ont fait le restant prisonniers.

Sur le restant du front, la situation est inchangée.

St-Petersbourg, 18 juillet. — Officiellement du front caucasien, il appert que le 16 courant il y eut fusillade dans la région côtière.

Dans la direction de Moeg sur le front Kop-Kormvendzy d'acharnés combats continuent. Nos troupes ont repoussé les Turcs près de Kop et les ont obligés à une fuite désordonnée. Le butin fut de quatre canons.

Sur le restant du front, la situation est inchangée.

St-Petersbourg, 19 juillet. — La bataille entre la Vistule et la rive Ouest du Bug atteignit, le 17 juillet, son maximum d'intensité. Dans la région de Lublin, l'ennemi entreprit des attaques sur tout le front, en concentrant principalement ses forces dans la région de Wilkolaz.

Au cours de la journée, de grandes forces allemandes attaquèrent nos troupes sur la rive gauche du Wieprz ; l'ennemi réussit ici à avancer vers le Nord, dans la région près de Krasnostaw.

Le 17 juillet, il y eut une très violente canonnade dans cette région. Près des villages de Grabowick et de Berestie, l'ennemi entreprit des attaques furieuses les 16 et 17 juillet ; après plusieurs attaques à la baïonnette, il ne conquiert que les tranchées de nos deux compagnies. Près du Bug, à Ilkoitze, Izelutze et Konotopy, l'ennemi tenta, le 16 juillet, de passer sur la rive droite du fleuve.

Dans la région de Riga et de Schaulen, l'offensive ennemie entre Tukhum et Alt-Auz continue. On se batit près de ces deux localités le 17 juillet ; une nombreuse cavalerie fut engagée dans ces combats. L'offensive ennemie près de Praschnusch, qui fut continuée sur un front très large, nous força de nous concentrer dans des positions plus rapprochées du Narew.

En suite de ce mouvement la nécessité se fit sentir de faire sur la rive gauche de la Vistule un nouveau groupement de nos forces qui a été réalisé sans encombre.

Communiqué italien

Rome, 19 juillet (officiel). — On signale de petits combats à notre avantage dans le Tyrol, le Trentin et en Carinthie.

Dans la journée du 16 juillet, notre artillerie lourde causa des dommages aux ouvrages sis au Predipass, y provoquant une explosion et un incendie de longue durée.

Sur le front de l'Isonzo, la situation est inchangée.

LA GUERRE MARITIME

Vienne, le 18 juillet, (Wolf). — Un de nos sous-marins a torpillé et submergé ce matin au Sud de Ragusa, le croiseur italien « Giuseppe Garibaldi ». Le croiseur jaugeait 7400 tonnes ; il avait un équipage de 556 hommes et 27 canons. Il coula en 15 minutes.

Rotterdam, le 17 juillet, (Wolf). — Le vapeur norvégien « Vega » est arrivé hier de Bergen à Newcastle ; il fut contraint par un sous-marin allemand de jeter à la mer sa cargaison de 200 tonnes de saumon, 800 tonnes de beurre et 400 caisses de sardines.

London, 18 juillet (Reuter). — Un vapeur de pêche hollandais a abordé à Aberdeen l'équipage du vapeur russe « Balva » qui a été torpillé mercredi près de Shetland-Islands par un sous-marin allemand.

Dans la semaine du 10 au 17 juillet, quatre bateaux d'une capacité totale de 10016 tonnes ont été coulés, trois par des sous-marins, un par une mine. En outre six vapeurs de pêche ont été submergés.

Au Grand-Duché de Luxembourg

A titre documentaire, nous donnons ci-après une traduction de la proclamation faite à Luxembourg lors de son occupation, et dont les spécimens originaux sont extrêmement rares. La source autorisée ajoute que la traduction française est délicate, et de son côté, ne l'a donné que de l'allemand original.

N. d. l. R.

« Toutes les tentatives de S. M. notre Empereur et Roi pour conserver la paix ont échoué. L'ennemi a mis le glaive aux mains de l'Allemagne après que la France, violant la neutralité du Luxembourg, comme cela est hors de doute, commença au territoire grand-ducal les hostilités. Sa Majesté, sous l'influence d'amères et dures nécessités, a ordonné que des troupes allemandes et avant tout le VIII^e corps d'armée envahissent aussi le Luxembourg.

« L'occupation de Luxembourg a donc uniquement pour but de créer une voie pour de futures opérations et n'échoit qu'avec les assurances suivantes :

« 1^{re} Qu'elle est temporaire ;
« 2^e Que les personnes et les propriétés des Luxembourgeois sont garanties et respectées ;
« 3^e Que les troupes allemandes sont habituées à une discipline de fer ;
« 4^e Que toutes les réquisitions seront payées comptant.

« Je compte sur le sentiment d'équité du peuple luxembourgeois et qu'il considérera que Sa Majesté n'a obéi qu'à des obligations inévitables dues à la

méconnaissance de la neutralité par la France en ordonnant la venue de troupes dans le Luxembourg. « J'attends, en réitérant les assurances ci-dessus données, que le peuple luxembourgeois et son gouvernement, par leur attitude, ne rendront pas plus difficile la tâche des troupes allemandes.

« S. Tullf von Tschepe und Weidenbach
Général Commandant
du VIII^e Corps d'Armée Prussien »

Cette proclamation qui ne fut pas affichée officiellement constitue un document historique de valeur.

ECHOS

Les Etats-Unis et la guerre

Francfort, 17 juillet (Wolf). — Le *Frankfurter Zeitung* apprend de New-York que le président Wilson s'occupe activement de la rédaction d'une nouvelle note à l'Allemagne, dans laquelle définitivement il précise le point de vue américain.

Il conteste que la sécurité de sujets américains en mer puisse constituer un litige et servir de base à discuter.

Le Président donne — donnera ? (sic) — à entendre dans cette note que les incidents passés n'auront pas de suites, si en raison de la guerre de sous-marins comme l'effectue les Allemands ne provoque plus de victimes américaines.

De la part des Etats-Unis, l'incident ainsi que les pourparlers seraient clos.

L'Italie et les Dardanelles

Berlin 16 juillet. — D'après le *Berliner Tageblatt* mande de Lugano, que Salandra est parti à nouveau hier pour le Quartier Général, afin d'être présent lors de la remise du rapport du Général Porro. Ce dernier revient directement de Paris via Milan au Quartier Général. Le séjour à Paris de Porro selon le correspondant avait trait à la participation longtemps attendue de l'Italie aux opérations aux Dardanelles. Entretemps l'on affirme que l'Etat Major est toujours hostile à éparpiller les forces combattantes Italiennes.

L'Orduna

New-York, 18 juillet (Reuter). — Dans son rapport officiel le capitaine Taylor, commandant l'« Orduna » dit que le sous-marin fut signalé à la distance de 3/4 de mille, 8 minutes après le lancement de la torpille par 37 milles au Sud de Queenstown. Le capitaine croit que le navire échappa à la torpille parce que les allemands repèrent erronément la vitesse du navire qu'ils estimèrent à 14 nœuds au lieu de 16. Il ne fut pas fait de sommations, presque tous les passagers dormaient. Le capitaine, 2 officiers et 4 hommes étaient sur le pont, mais ne virent pas le sous-marin dont le périscope ne dépassait que de quelques pouces le dessus des flots.

Lorsque la torpille fut tirée, les passagers furent rassemblés sur le pont, et munis de la ceinture de sauvetage. Les balles sifflant au-dessus du pont, le capitaine lança par T. S. F. l'appel au secours. L'« Orduna » avait 227 passagers.

Nouvelle coiffure pour l'armée belge

Paris 19 juillet. — Le *Petit Parisien* donne l'information que l'armée belge va être dotée d'une nouvelle coiffure. La casquette du modèle russe récemment instaurée va être échangée contre l'ancien modèle belge, mais confectionnée en kaki ; elle serait plus légère, moins visible et serait munie d'un couvre-nuque en tissu léger.

Tenant à fait connaître au Parlement que, si des soldats de l'armée anglaise avaient en raison de convictions religieuses, scrupules à donner la mort, ceux-ci pourraient être transférés dans les Services hospitaliers.

Parmi le Personnel du Great Eastern Railway 6800 hommes ont pris du service à l'armée. Dans le personnel du Lloyds-bank le total de ceux qui prirent service comme volontaires dépassa de beaucoup le millier.

Dunkerque, 19 juillet. — D'après une information du *Nord Maritime*, Dunkerque fut assailli la semaine écoulée par un grand nombre d'aéroplanes allemands qui jetèrent l'effervescence parmi la population. Ils furent aussitôt vigoureusement canonnés mais parvinrent néanmoins à s'éloigner sans dommages. Le mercredi ils réapparurent, mais furent obligés à la retraite, par le tir des batteries. Au cours de ces deux tentatives, ils lancèrent des bombes qui, comme il est prétendu, ne causèrent pas de dégâts.

Jules Vedrines, le populaire aviateur français, a été promu au grade d'adjudant du Service d'aviation. Il a été porté à l'ordre du jour et cité comme un pilote intelligent, hardi et toujours prêt à assumer des tâches dangereuses ou difficiles. Il fit un vol d'une durée de 1000 heures, et tout récemment s'est acquitté avec un plein succès d'une mission tout particulièrement difficile.

Vendredi nous publierons la suite de la Bataille de Pont-à-Celles.

La Presse Censurée

Dans un écrit anonyme que nos lecteurs connaissent sans doute, il est conseillé de ne plus acheter aucun des journaux paraissant dans notre pays, et qui sont censurés et rédigés par l'autorité allemande.

Censurés nous le sommes, comme du reste tous les journaux publiés en Belgique et dans les pays belligérants, mais nous nous faisons forts de prouver que la rédaction de *La Région* est uniquement composée de Belges. Nos portes sont ouvertes toutes grandes à tous et chacun peut venir se rendre compte de ce qui se passe chez nous.

Fiers de notre loyauté, nous affirmons que la Presse actuelle est une nécessité et qu'elle peut rendre de plus grands services à la cause de ceux qui souffrent, qu'en temps de paix tous les journaux du monde.

Les attaques sournoises dont nous parlons prouvent la stupidité de certaines personnes qui croient ainsi faire œuvre de patriotisme. Des ennemis, nous en aurons beaucoup, nous le savons. Nous sommes trop fermement décidés à dévoiler tout abus pour ne pas faire germer des rancunes, mais une seule opinion nous est chère : celle des honnêtes gens.

Les Vautours

Dès le début de l'occupation allemande, les aigrefins de la finance ont eu beau jeu. Le bruit court que les obligations et titres de Bourse seraient désormais sans aucune valeur et ce fut une panique chez nombre de petits rentiers, affolés à l'idée de perdre d'un seul coup le fruit d'une existence de labeur et d'économies. Aussitôt on vit paraître à la 4^e page des journaux, de petites annonces insidieuses où des individus sans scrupules s'offraient à acheter à tout prix les lots de villes et autres valeurs. Et bon nombre, poussés soit par la peur, soit par la nécessité, n'hésitèrent pas à abandonner pour des sommes dérisoires leurs titres et leurs actions.

Ces faits furent malheureusement trop nombreux. A l'heure présente il semble que le public se soit quelque peu ressaisi, mais combien sont encore indécis, et prêts à consentir à toutes les réductions, à subir les plus grandes pertes pourvu qu'il leur soit donné un peu d'argent liquide nécessaire à leur subsistance.

A cet égard il nous paraît qu'il n'a pas été donné assez de publicité à un organisme fondé à Charleroi et qui consent des avances aux possesseurs de valeurs boursières ; c'est la Caisse de prêts du Bassin de Charleroi. Cette œuvre répondait à une véritable nécessité et nous pensons que si son fonctionnement était mieux connu, il serait mis un terme aux manœuvres malhonnêtes des vautours de la finance.

Les avances sont consenties contre garanties telles que, actions ou obligations, carnets de rente, caution de personnes solvables, etc... La quotité de l'avance varie d'après la nature des titres déposés en garantie et est proportionnelle aux derniers cours cotés. Ceci s'entend des titres de Rente Belge, Crédit communal, lots de Villes et autres bonnes obligations. Pour les prêts sur actions chaque cas particulier est examiné.

En toute occurrence l'avance est strictement limitée à ce qui est nécessaire pour vivre. La base de l'avance est calculée comme suit : 1 franc par chef de ménage, plus 50 centimes par personne supplémentaire (enfants ou parents) habitant sous le même toit. Dans des cas exceptionnels, elle pourra être majorée jusqu'à 150 francs

par mois pour homme et femme, plus 30 francs par personne supplémentaire.

Le taux de l'avance est calculé à raison de 3 % l'an.

Pour obtenir une somme quelconque suivant les bases ci-dessus déterminées, le solliciteur doit remplir un questionnaire qui lui est remis sur sa demande.

Tel est dans ses grandes lignes, le fonctionnement de la Caisse de prêts du Bassin de Charleroi dont s'occupent la plupart de nos grands établissements financiers.

Si cette œuvre était mieux connue, ce serait la fin des agissements scandaleux des êtres sans scrupules, embusqués pour recueillir en toute occasion, les dépouilles des gens naïfs et mal renseignés.

AUX TRAMWAYS

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur,

Le samedi 17 juillet nous primes le tram 19 h. au départ de Montigny-le-Tilleul.

Nous étions dans la remorque et avons demandé au receveur deux billets place du Manège. Ce qui nous fut remis. A l'arrivée au viaduc on vint précipitamment nous dire, changez vite de voiture, celle-ci ne va pas plus loin. A l'arrêt rue Turenne : tout le monde descend !

Monsieur le Directeur pourrait-il nous dire :
1^o Pourquoi le garde ne dit-il pas en servant le client : « cette voiture ne va pas plus loin que le Viaduc », le voyageur pourrait ainsi prendre ses dispositions.

2^o Pourquoi un garde délivre-t-il des billets pour un point terminus lorsqu'il sait que le tram ne s'y rend pas ?

3^o Quand il compte nous faire remettre les 10 centimes touchés indûment ?

Nous tenons à sa disposition les numéros des coupons, celui de la voiture motrice et même ceux des gardes, s'il le désire. J. B.

CHRONIQUE LOCALE

Cartes d'identité. — La formule des cartes d'identité remises par la police, ces jours derniers, ne renseignait pas que le nom du mari devait figurer sur la carte de la femme.

Ordre supérieur ayant été donné, toutes les femmes mariées doivent se présenter au bureau de police de leur section pour faire régulariser leur carte, afin d'éviter à nos agents, déjà si surmenés par la fabrication et la distribution de ces cartes de se présenter à chaque domicile pour ajouter ce détail exigé par les autorités.

Querelle d'amoureux. — La nommée Lambert Marie, du Faubourg, rentrait de promenade dimanche dernier, vers 1 heure de l'après-midi, avec son concubin Van Pee Isidore. Arrivés rue du Pinson, près du cimetière et sans aucun motif ni provocation de la part de Marie, Isidore lui porta un coup de tête qui lui cassa une dent. Cet exploit fut agrémenté du vocabulaire ordurier employé en pareil cas.

Interrogé, Van Pee nie le coup de tête, mais reconnaît avoir donné une taloche, prétendant avoir été poussé à cette extrémité par les insultes que sa concubine lui décochait.

Procès-verbal ayant été dressé, la justice débrouillera.

Bataille. — Le nommé Loraux Georges, 26 ans, de Charleroi-Nord, causait ces jours derniers avec un ami, quand un nommé Goubloume, après l'avoir insulté de fainéant, crève de faim, etc., etc., lui porta un coup de poing dans la figure, le renversa et voulut ensuite lui enfoncer ses doigts dans les yeux.

Loraux prétextant la légitime défense, reconnaît avoir lancé un coup de poing et mordu le doigt de son adversaire.

Goubloume a promis à Loraux pour une prochaine rencontre une « danse » beaucoup plus scientifique, prétendant à son tour avoir été insulté par ce dernier.

La justice est saisie de l'affaire.

Bières Artois les plus fines. — Agent dépositaire : Henri Lejuste, Café Lejuste, Charleroi.

Vol au marché. — Deux femmes, dont on ignore la véritable identité, se sont fait prendre en flagrant délit de vol, hier matin, au marché de la Ville-Basse.

L'une d'elles, en choisissant des bas, avait fait tomber une marotte de laine évaluée à 4 francs, que sa complice s'empressa de faire disparaître sous son mouchoir.

Le marchand qui avait vu le coup, fila les deux voleuses dont l'une a pu s'échapper ; l'autre a été arrêtée par la police du Sud.

Interrogée, elle a donné plusieurs faux noms ; l'adjoint de service l'a fait écrouer à l'amigo, espérant qu'un séjour de quelques heures dans ce local l'amènerait à déclarer sa véritable identité.

Pharmacies ouvertes ce jour après 12 h. : Section Sud, Beaulieu, place de la Station ; Section Centre, Gaillot, rue de la Montagne ; Section Nord, Mal, rue Cayauderie.

LA SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU BASSIN DE CHARLEROI accorde les raccordements électriques GRATUITS pour l'éclairage, en JUILLET et AOUT, DEMI-GRATUITS en SEPTEMBRE dans les Communes de DAMPREMY, LODELINSART, MARCHIENNE-AU-PONT, SENEFFE, GODARVILLE, GOUY-LEZ-PIÉTON, TRAZEGNIES, ROUX, SOUVRET

Examens de sages-femmes et d'infirmiers. — Les examens auront lieu, à Charleroi, fin août 1915. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 août par le Secrétaire de la Commission médicale provinciale de Charleroi, rue de Bruxelles, 134, à Dampremy.

Les falsificateurs. — Sur 29 saisies opérées par M. Janvier, le chimiste de la Ville en a trouvé treize falsifiées.

Procès-verbaux ont été dressés à charge de deux marchands, la valeur de leur marchandise n'étant pas renseignée sur la bande prescrite par l'arrêté ministériel.

Nous espérons pour nous, comme pour nos lecteurs, que le tribunal infligera à ces falsificateurs une punition qui leur ôtera l'envie de recommencer.

Vol. — Les voleurs que *La Région* a signalés comme ayant emporté des tuyaux en plomb d'un immeuble se trouvant Grand'Rue et appartenant à Gilbert Leon, sont revenus, la nuit de dimanche à lundi, démonter la pompe qu'ils n'avaient pas emporté ayant probablement été dérangés.

On réclame. — Nos braves boursiers sont habitués à considérer, le lundi, la place de la Ville-Basse et la continuation de la rue de Marcinelle comme leur domaine.

Depuis quelque temps, les jours de Bourse, des maquignons pour faire valoir leurs bêtes se livrent à des galops endiablés.

Lundi dernier, un piéton a failli être écrasé.

La police ne pourrait-elle pas conseiller à ces sportsmen d'un nouveau genre, de choisir pour champ de courses un endroit moins fréquenté.

Une belle institution. — On nous écrit : Une institution qui mérite d'être signalée est l'école fondée à Charleroi pour la création d'infirmières provinciales.

L'honorable et dévoué Directeur de cette école, M. le docteur Achille Dourlet, de qui on ne saurait trop faire d'éloges est récompensé de ses efforts par le résultat qu'il obtient de certaines élèves.

J'ai vu à l'œuvre quelques-unes de ces dernières, comme stagiaires à l'Hôpital Sanatorium de Jumet, et je dois déclarer qu'elles sont aptes à remplir leurs fonctions d'infirmières auprès des malades, blessés ou opérés, avec beaucoup d'adresse, de dévouement et surtout de douceur.

Il serait à souhaiter de voir une partie de l'élément féminin suivre ces cours.

Gare aux filous. — Une servante de la ville se trouvant devant l'étal d'une verdurière, hier matin, place de la Digue, tira de son porte-monnaie un billet de 5 francs pour payer ses acquisitions.

Un individu s'approcha d'elle à ce moment et lui arracha le porte-monnaie des mains ; la servante ayant crié « au voleur », deux hommes s'approchèrent et le voleur en profita pour remettre le porte-monnaie à la servante effarée de surprise ; puis l'individu s'en alla sans être autrement inquiété. Toutefois la police en possède le signalement que nous donnons ci-dessous.

Taille moyenne, plutôt mince ; paraissant âgé de 25 à 30 ans, petite moustache blonde, vêtu d'un costume veston gris, casquette idem. Gare à nos poches !

Vol. — Le nommé Scarnure Arthur a été écroué par la police du Centre pour vol de billes de billard.

Acte de mauvais gré. — Le gardien du Parc a surpris le nommé Velvaet Remy, occupé à arracher des branches et des feuilles aux tilleuls, soi-disant pour se faire du thé.

Procès-verbal lui a néanmoins été dressé.

Un vagabond. — Le nommé Mathys Emile, de Châtelet, âgé de 50 ans, vieux cheval de retour, parti sans permission de Merxplas, où il a séjourné une cinquan-

taine de fois, fut surpris à rôder à la Ville-Haute, hier matin, par la police du Centre qui l'a écroué à l'amigo, en attendant sa réintégration au célèbre séjour des vagabonds errants.

LE CRIME DE SOLRE-SUR-SAMBRE

L'arrestation des coupables
Leurs aveux

Nos lecteurs se souviennent de l'horrible crime qui a mis en émoi, il y a quelque temps, la paisible commune de Solre-sur-Sambre. Un vieux rentier fut trouvé chez lui ligoté et étranglé.

L'instruction qui fut ouverte n'avait pas encore donné de résultats, quand il y a quelques jours on procéda à l'arrestation de deux individus sur lesquels pesaient de graves soupçons. Amenés au Palais de Justice, hier matin, ils furent habilement interrogés par M. le juge d'instruction Vandam et forcés d'avouer leur terrible forfait.

* Nos lecteurs comprendront que nous n'en disions pas plus, pour ne pas entraver l'action de la justice qui poursuit les recherches avec la plus grande activité.

CHRONIQUE REGIONALE

Montignies-sur-Sambre. — Quand on a bu...

— Samedi dernier, vers 8 heures du soir, dans un café très paisible de la chaussée de Gilly, près de la place du Centre, des consommateurs jouaient paisiblement aux cartes quand survint le nommé J.-B. Sc... Sans rime ni raison, ce dernier interpella et insulta les joueurs. Il fallut la poigne solide de l'adjoint Motte pour mettre l'énervé à la porte. Toutefois, l'expulsion ne se fit pas sans cris, jurons et, pis est, une vitre brisée ! Inutile d'ajouter que Sc... était en état d'ivresse : c'est l'éternel refrain !...

Mont-sur-Marchienne. — Vol de cuivre.

— Dimanche après-midi, trois individus P. J. et W. A., de Marchienne et un inconnu de Marcinelle se sont introduits dans la salle des machines de la briqueterie Horace Heine. Ils ont dérobé une grande quantité de cuivre : robinets, coussinets, etc.

La police enquête.

Etat-civil. — Du 1^{er} au 15 juillet. — Naissances.

— Suzanne Bruyrt ; François Herbigniaux ; Albert Lejeune ; Franz Cocriamont ; Prudent Garitte ; Lucien Rary ; Sylvain Gaspard.

Mariages. — Oscar Chartier, batteleur et Agnès Rogge, ménagère, tous deux à Mont-sur-Marchienne ; Alfred-Joseph Wéry, marchand de bières, à Charleroi et Maria-Marthe Tichon, sans profession, à Mont-sur-Marchienne.

Décès. — Un mort-né ; Sabine-Félicie Wéry, 47 ans, épouse de Cyrille l'ilmant ; Emile Linet, 77 ans, époux de Philomène Van den Eynde.

Courcelles. — Mort au champ d'honneur.

— Nous apprenons la mort de M. Jules Lemal. M. Lemal est tombé glorieusement en novembre dernier.

Chicorée Trappistes Vincart

Agent : R. Rassart, rue du Fort, 43, Charleroi.

Marchienne-au-Pont. — Coups. — Van D. ne travaillait plus depuis le début des hostilités et continuait à être hébergé dans une maison de logement de Marchienne-Est tenue par Adèle P. à qui il devait depuis lors une somme de 295 francs. Ces derniers temps, il trouva à s'occuper quelques jours par semaine. Adèle P... en profita pour réclamer le paiement d'acomptes et de plus, le pria de signer une reconnaissance de la somme due. Van D. prétendit alors qu'en couverture de sa dette, il avait jardiné, et comme la femme de l'auberge ne l'entendait pas ainsi, il lui administra une bonne raclée en guise de dernier argument.

Plainte a été déposée.

Dampremy. — *Épilogue d'un drame.* — Une grande foule a conduit, dimanche dernier, le petit Manderlier, la victime du malheureux accident de jeudi dernier à sa dernière demeure.

Une compagnie de soldats allemands ouvrait la marche précédée d'une couronne de fleurs naturelles.

Tous les garçons de l'école que le petit défunt fréquentait, assistaient à la triste cérémonie les bras chargés de fleurs.

La Libre-Pensée de Dampremy, ainsi que la Société de secours mutuels « La Vigilance », assistaient en corps avec leur drapeau cravaté de crêpe.

Puisse ces témoignages de douloureuse sympathie apaiser la douleur de la pauvre mère, alitée depuis ce drame.

Jumet. — *Patrouille attaquée.* — L'avant dernière nuit deux individus mal notés T. O. chantaient à tue-tête dans les rues, arrivés au fond Elias, ils rencontrèrent une patrouille, aux hommes de laquelle, ils adressèrent des injures, allant même jusqu'à porter un coup de poing à un des policiers auxiliaires, mais ce dernier leur rendit la monnaie de leur pièce en administrant une maitresse volée de coups de bâton sur leur échine de longues-pennées.

Procès-verbal a été dressé.

Guerre aux falsificateurs. — La police a prélevé quantité d'échantillons de lait à des marchands sillonnant le territoire de notre commune. Ce lait sera analysé et nous en ferons connaître le résultat à nos lecteurs.

Délit de pêche. — Victor D... reconnaît avoir pêché à la ligne dans les eaux du canal de Charleroi à Bruxelles avec deux lignes alors qu'il n'avait qu'un simple permis. D... prétend pour sa défense que l'une de ses lignes n'était pas amorcée et qu'elle ne se trouvait dans l'eau que pour la faire tremper

avec l'intention de s'en servir en remplacement de celle amercée.

Messe d'enterrement d'un brave. — Une cérémonie émotionnante a eu lieu vendredi matin en l'église du Chef-Lieu, à la mémoire du soldat Georges Henry, tué par l'ennemi au combat de Haelen. Une foule de monde y assistait.

Gosselies. — **Marquage.** — Lucie M., âgée de 63 ans, demeurant à Jumet-Houbois, a été surprise à 7 heures du soir dérobant du trèfle dans un champ situé Campagne des Sept Couleurs et appartenant à Lorette François, cultivateur.

La délinquante s'est vue dresser procès-verbal.

Suicide. — Il y a un ans Appoline D., habitant rue Cornil, a déploré la mort d'une de ses filles. Depuis lors, la septuagénnaire était devenue taciturne. Hier, profitant de l'absence de son autre fille avec qui elle habitait depuis l'an dernier, elle ôta le couvercle de la citerne et s'y noya.

On juge du désespoir de la fille quand à sa rentrée elle fit la sinistre constatation. Sa mère avait cessé de vivre depuis deux heures.

Marcinelle. — **Sirée de vols.** — Lundi, la police eut de quoi exercer ses fonctions dans les quartiers de la Villeite et de la Chapelle-Beausart. De la matinée, dans la rue Chapelle-Beausart, deux femmes volaient du seigle appartenant à M. Thomas. Heureusement, des agents les surprurent à temps. Elles se sauvèrent emportant des sacs, mais un chien policier les mit en arrêt dans la rue Forest. Après-midi, des enfants transportèrent chez eux des gerbes entières de seigle. De plus, mardi matin, presque toute la récolte avait disparu.

La police eut connaissance ensuite d'un vol d'une bicyclette commis au préjudice d'un quidam arrêté dans les premières maisons de la rue Forest. Par chance, le cycle fut retrouvé dans une maison voisine; l'occupant, n'en sachant pas la provenance, avertit la police qui découvrit bientôt le voleur, un nommé V.

Enfin, dans le même quartier, mais sur le territoire de Mont-sur-Marchienne, rue Chapelle-Beausart, des voleurs ont enlevé les coussinets de cuir des briquetiers. On espère les pincer avant peu.

Consultation des nourrissons. — Tous les enfants âgés de 1 jour à 4 mois devront être présentés à la consultation, jeudi prochain 22 courant.

Couillet. — **Vol.** — Pierre B. et Victor C. ont été rencontrés par la patrouille aux Fiessaux à 10 h. 40 du soir. L'un d'eux portait un sac contenant 20 kil. de pommes de terre que l'enquête a démontré provenir d'un vol à Joncret.

Procès-verbal a été dressé.

Vol. — L'employé de l'état-civil a constaté à son entrée au bureau que l'on s'était emparé d'une somme de 15 fr., montant des cartes d'identité délivrées la veille.

La police informe.

Châtelet. — **La réunion de dimanche de la Ligue des Locataires.** — La vaste salle du cinéma Wauthet, rue d'Acoz, était comble, archi-comble !

A 3 heures précises, la séance est ouverte. Au bureau, on remarque MM. I. Clément, E. George, A. Carly, J. Deschamps, G. Nuzet, J. Simon, Névremont et G. Vandervest.

Dans la salle, environ un millier d'auditeurs, locataires et propriétaires. Après des allocutions bien senties de M. Clément président de la Ligue de Châtelet et de M. George, président de la Ligue de Charleroi. M. Vandervest prend la parole. En phrases éloquentes, il fait ressortir tout l'intérêt que tout locataire et même tout propriétaire a à s'affilier à la ligue.

L'orateur est fort applaudi pour sa belle conférence. Avant de lever la séance, il invite les auditeurs à se faire inscrire dimanche 25 courant, à 3 h. au Café du Globe, place du Perron. Droit d'inscription : 50 centimes.

En résumé, je pense que la ligue du canton de Châtelet marche vers le succès.

Bouffloux. — **Marquage.** — Quatre individus ont tenté de dévaliser, la semaine écoulée, le jardin de M. Chasteur.

Le garde-champêtre J.-B. Quinet en a arrêté deux. Ce sont les nommés Jean Thirion et Pierre Poffier; les deux autres sont connus, ce sont : Constant Leroy et Léon Sacré.

Il y a lieu de féliciter le garde-champêtre; c'est la seconde capture qu'il fait.

Pont-de-Loup. — **Vol.** — Dans la nuit du 18 au 19 courant, on a dévasté complètement le jardin du sieur Léopold Wathélet. La police est sur la trace du coupable.

Agression. — Un sieur Casimir P. qui était en mauvais termes avec son voisin Ernest D. l'invita à sortir dans le jardin. Ernest jugea bon d'obéir, à peine à la porte, Casimir lui asséna un violent coup de bâton à la figure; l'œil droit est considéré comme perdu.

Manque de dignité. — Il paraît que l'on ne s'inquiète guère, à Pont-de-Loup, du deuil national. Tous les dimanches, on joue de la viole dans les cabarets de la localité et chose plus malheureuse c'est un échevin qui a montré l'exemple !

Et pendant ce temps, nos braves petits soldats se font tuer pour défendre la dernière parcelle du sol national !

Les autorités ne pourraient-elles ouvrir l'œil et faudrait-il que l'occupant rappelle lui-même nos édiles à un peu plus de dignité ?

Roux. — **Les institutions de secours.** — A la suite d'une réunion publique tenue le 8 novembre, le Comité central de la Maison du Peuple se mit en rapport avec le Collège échevinal.

Il fut entendu que le Comité de secours institué en faveur des familles des soldats sous les drapeaux étendrait son action sur toutes les familles nécessiteuses. Ce Comité réunit les unités politiques les plus diverses. Son bureau notamment se compose de MM. le Bourgmestre Dewamme (socialiste), président; Lavry (catholique), Souplitt (socialiste), vice-présidents; l'échevin Dewez (libéral), secrétaire; le secrétaire communal Leclercq (personnifiant la neutralité), trésorier.

Le Comité comptait en ce moment 17 membres. Ce nombre fut porté à 68.

Le Comité initial devint le Comité exécutif ou « grand comité ». Les 51 nouveaux membres furent répartis en comités de quartier que l'on dénomma « petits comités ».

Leur tâche fut considérable. Elle consistait en ceci : recueillir les fonds dus à la générosité de la partie aisée de la population; faire des enquêtes sur chacune des demandes de secours; établir des fiches, composer des dossiers; d'après ces documents, présenter au « grand comité » les propositions d'allocation.

En ceci, comme en tant d'autres choses, il était difficile de contenter tout le monde, son père... et les autres. Il y a lieu toutefois de reconnaître que

l'harmonie la plus parfaite ne cessa de régner. Et c'est le moment de payer un tribut de reconnaissance à ces dévoués de la première heure en portant leur nom à l'ordre du jour. Pour la postérité comme pour l'édification des « rétrogrades ». Voici la composition des divers comités qui, depuis l'instauration des secours aux chômeurs, ont été légèrement modifiés :

Comité exécutif : Ed. Bonehill, E. Bouillon, J. Boussifet, N. Cheruy, J. Dessent, J. Dewamme, E. Dewez, G. Jeanjean, A. Lavry, E. Leclercq, J. Monnoyer, J.-P. Scory, N. Souplitt, I. Thomée, E. Van Vlasselaer, J. Vromans, V. Vergifosse.

Comités de quartier : Aiselles-Lorraine : A. Bertouille, C. Boulvin, E. Brigode, A. Caluwaert, L. Dandois, L. De Troy, L. Gossiaux, M. Patigny, L. Thomas, A. Wilmart. — Bassée : A. Bastin, J. Brognion, F. De Dobbeler, J.-B. Dewiest, Ch. Leclercq, A. Meurée, F. Nicaise, F. Scory. — Centre : A. Autequille, G. Bouillon, O. Boudart, Th. Brachot, L. Dery, E. Draily, A. Ferminne, A. George, L. Gonsette, P. Houtart, C. Lefrançois, F. Mertens, A. Patigny, A. Pasteur, H. Philippe, A. Rowet, P. Sterckval, A. Suain, F. Tison. — Hubs-Martinet : A. Deghislage, E. Lessens, G. Liard, J. Patron, E. Rigaux, F. Romain, J. Termote. — Wilbeaumont : O. Berteau, L. Bouillon, L. Covette, P. Michaux, L. Pourbaix, P. Scoumanne, L. Struman.

(A SUIVRE).

Pour les Employés et Voyageurs

Nous avons reçus la lettre suivantes :

Jumet, le 18 juillet 1915.

Monsieur le Directeur du Journal
« LA RÉGION » Charleroi.

Nous avons lu avec grand intérêt l'article paru dans le numéro de votre estimable journal de vendredi et samedi 16 et 17 dernier dans lequel vous vous intéressez vivement au sort des employés et voyageurs.

Au nom de nos nombreux camarades qui souffrent en silence, nous vous remercions sincèrement d'avoir appelé l'attention de nos frères organisés sur la pénible situation qui nous est faite par la douloureuse guerre qui enlève le monde. Nous osons espérer que votre si vibrant appel à l'aide et les bonnes dispositions de certains administrateurs de Fraternitas, permettront l'éclosion d'un comité de secours qui apportera un adoucissement à la misère des nôtres.

Nous ne voulons pas terminer la présente sans vous dire combien nous sommes heureux de saluer l'apparition de votre journal qui répond si bien à la nécessité de l'heure présente; aussi formons-nous les vœux les plus sincères pour qu'il devienne le journal favori des lecteurs de la région de Charleroi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur l'assurance de nos sentiments reconnaissants.

Des voyageurs et employés.

A notre tour, nous remercions les auteurs de la susdite, de leurs bons sentiments à l'égard de notre journal et les assurances de notre concours à l'œuvre du « Sou discret ». Haut les cœurs ! Que chacun, dès ce jour, se mette à la tâche pour mettre sur pied, ce nouvel organisme d'entraide pour les familles nécessiteuses des Employés et Voyageurs.

Pages Documentaires

Commission for relief in Belgium

Bien des fois depuis des mois, nous avons tous lu ces mots, sans trop connaître tous les services éminemment humanitaires que cette œuvre rend journellement à la Belgique. M. Francqui, le dévoué président du Comité exécutif, a profité de l'occasion d'un voyage du Président de la C. R. B. pour résumer en un bel exposé toute l'activité et le rôle de la Commission.

La création remonte à un peu plus de sept mois. La commission est constituée sous le haut patronage des ambassadeurs d'Espagne, des Etats-Unis, et des Pays-Bas à Londres, Bruxelles, Berlin, Paris et La Haye. M. Herbert Hoover, son infatigable président, directeur effectif, est assisté par un nombreux personnel américain se dévouant presque tous gratuitement à l'entreprise titanique.

A la mi-août, la commission aura fourni à la Belgique : 530.000.000 kg. de froment; 50.000.000 kg. de riz; 53.000.000 kg. de pois et haricots; 13.000.000 kg. de lard et saindoux; 100.000.000 kg. de maïs; 30.000.000 kg. de marchandises diverses; soit au total 756.000.000 kg. de vivres représentant une dépense de 300.000.000 francs environ.

Ces vivres sont achetés en Amérique, transportés vers l'Europe au milieu de toutes les difficultés créées par l'état de guerre sur les mers; ils arrivent en Belgique par la Hollande.

Pour recueillir les fonds nécessaires, plus de mille comités sont fondés dans les différentes parties du monde. Les fonds recueillis et la valeur des vivres donnés viennent des Etats-Unis pour près de 50 p. c.; l'Angleterre et ses colonies, principalement l'Australie et le Canada, l'Espagne, l'Italie, etc. ont aussi participé pour des sommes importantes. D'autre part, un bénéfice d'environ 13.000.000 francs, a été réalisé par la commission sur la vente des denrées, bénéfice qui est appliqué intégralement au fonds de secours.

Les dons en vêtements peuvent être évalués à 8.500.000 francs. Des millions de personnes ont souscrit à l'œuvre. Il n'y a eu qu'une très grosse souscription : celle de « Rockefeller Fondation » qui a donné environ 5.000.000 francs; les autres sont relativement minimes.

On ne saurait estimer la valeur des services gratuits signalés dans ce résumé forcément succinct. Ajoutons encore que le prix du pain en Belgique est à un taux moyen inférieur de 10 p. c. environ au prix moyen du pain à l'étranger.

Ces résultats grandioses ont été atteints grâce à

l'aide accordée largement à la commission, par des personnalités notables du monde des affaires, par de grandes firmes commerciales et maritimes, par des compagnies et agents d'assurances, par des chemins de fer dont l'intervention a permis de réaliser des achats, les armements des navires et les transports dans des conditions particulièrement avantageuses.

Avec M. Francqui, il nous est agréable de signaler ces services que notre reconnaissance ne saura jamais payer même faiblement. Comment apprécier, en effet, tout le travail, toute l'abnégation, tout l'altruisme de tous ces hommes de cœur qui ont assumé si lourde tâche, dans un élan spontané, admirable, sublime. Ils sont légion sur tous les continents; ils consacrent tout leur temps, abandonnant leurs affaires personnelles, à Londres, à New-York, à Rotterdam, à Bruxelles, partout, dans toutes nos villes, nos petits villages, nos moindres bourgades !

Dans l'abattement, dans la douleur, c'est un baume bien doux, une grande consolation de savoir que là-bas, partout dans l'univers, des millions et des millions d'humains ont compassion de notre Belgique mutilée ! Comme remerciements, nous n'avons que deux mots à répéter à chaque heure : Admiration ! Reconnaissance ! Mais nous les crions avec toute la sincérité, toute la ferveur de nos pauvres âmes éprouvées et meurtries.

Chronique de la Charité

Boxing-Palace, collecte faite dimanche dernier	Fr. 4.10
Une collecte au café Lejuste	1.50
Un grand merci.	DJEAN.

Les Conseils Communaux

Montignies-sur-Sambre

SÉANCE DU SAMEDI 17 JUILLET 1915

La séance est ouverte à 5 heures.

Sont présents : M. le Dr Hilsen, bourgmestre-président, MM. Piérard et Reconnu, échevins, MM. Squifflet, Evrard, Lecomte, Henry, Allard, Frère, conseillers, M. Chasteur, ff. de secrétaire.

Caisse communale. — M. HENRY se plaint du libellé incomplet des quittances des abonnements de l'électricité.

M. RECONNU annonce qu'un employé nouveau auxiliaire entrera en fonction lundi. Remarque sera faite à l'employé en cause.

Le Compte communal 1913 est adopté tel qu'il est présenté par la section des finances.

Il en est de même du compte du Bureau de Bienfaisance de la même année. Le budget 1915 de ce bureau est ajourné et renvoyé au comité pour modification.

Fabrique de l'église des Trioux 1913. — M. EVRARD fait rapport, examinant les comptes en détail. Il fait remarquer que les fournitures sont faites par des maisons étrangères à la commune et que tous les états ne sont pas joints au dossier. Le rapporteur propose de rejeter le compte. Admis à l'unanimité.

Fabrique de l'église St-Pierre. — Compte de 1913 et budget de 1915. — Le compte de 1913 est admis; le budget de 1915 est rejeté.

Taxes industrielles 1915. — Enquête. — La section des finances ayant décidé de maintenir toutes les taxes précédemment votées, le Conseil s'y rallie unanimement.

Intitulés pour instituteurs et institutrices malades. — M. HILSEN fait connaître le texte de la loi se rapportant à ce point de l'ordre du jour : (1400 f. aux instituteurs intérimaires, 1300 f. aux institutrices).

Le conseil communal adopte à l'unanimité.

Les vacances des écoles communales. — Le Collège propose d'accorder les vacances comme le prévoit le règlement.

M. ALLARD expose ses vues sur ce point : « Dans une de nos dernières séances, où cette question fut agitée, je vous ai montré la nécessité des vacances au point de vue de la santé et du rendement intellectuel de l'enfant.

Je vais me placer aujourd'hui à un autre point de vue : celui de l'instituteur.

« Consultez le programme de distribution du travail et vous verrez dans la façon dont les leçons sont réparties, l'effort accompli pour retenir l'attention des élèves.

« Jadis, le maître d'école accumulait les différentes branches du programme et se contentait d'assigner comme leçon quelques pages à étudier; comme devoir, quelques problèmes à résoudre, se réservant de donner dans la suite les explications qu'il jugeait nécessaires.

« Mais aujourd'hui, plus rien n'est théorie pure. L'intuition est la base de l'enseignement. Le concret précède toujours toute déduction abstraite. Toute analyse reçoit sa solution préalable avant de passer à la règle générale, on démontre par des expériences multiples, le pourquoi de chaque chose.

« Dans cet enseignement, l'effort tout entier est fourni par l'instituteur; lui seul y donne toute son énergie et bien souvent sa santé.

« Voilà Messieurs, pourquoi je réclame pour notre corps enseignant, lui qui n'a pas même profité du demi-temps des vacances pleines et entières. Et ce pour les aider à se reposer, à vaincre cette fatigue nerveuse inhérente à leur profession, pour les aider à reprendre la plénitude de leurs moyens pour les efforts futurs. »

M. PIÉRARD n'aurait proposé que quinze jours.

M. ALLARD fait valoir que les classes ont fonctionné normalement.

M. RECONNU désire diminuer les vacances; les

parents n'ont pas, dit-il, l'éducation nécessaire pour garder leurs enfants. Il trouve que ceux-ci ne fréquentent déjà pas assez régulièrement l'école.

M. SQUIFFLET a fait une enquête sérieuse et trouve que l'instituteur a été sollicité par le ravitaillement, les patrouilles, les comités de secours, chômeurs, pendant les vacances et même les journées de classe.

Bref, les vacances auront la durée prévue par le règlement.

Travaux. — Le Conseil adopte ensuite le projet définitif d'un aqueduc dans les rues Saint-André, des Rives et du Cimetière; un avant-projet d'égout rues Longue-Bourse, Egalité, Concorde et Gazo-mètre.

M. SQUIFFLET rappelle la nécessité de finir l'aqueduc de la rue Solvay. Les riverains réclament.

M. RECONNU remarque que ce projet dépend des Ponts et Chaussées.

Amélioration de la rue Paul-Janson. — Vu les ressources communales, on ne pavera pas; on établira un empiérement avec filet d'eau.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Chronique des Tribunaux

AUDIENCE DU 19 JUILLET

Rébellion. — Un nommé T. Camille est condamné à un mois et 15 jours d'emprisonnement et à 26 fr. d'amende pour rébellion et outrages à l'agent de police Renard de Charleroi.

Vol à l'esbrouffe. — Un garçon de café nommé M. et habitant Charleroi avait fait opposition à un jugement du tribunal correctionnel le condamnant à un an de prison pour vol d'un portefeuille dans la poche d'un employé communal de Forchies. Ces faits se sont passés à Charleroi, rue de Marchiennes au café Delforge. Lorsque le prévenu se présenta lundi dernier pour entendre fixer jour, il fut arrêté à l'audience. L'affaire fut remise au lundi 19. Le tribunal reçoit l'opposition et réduit la peine à six mois et 50 fr.

AUDIENCE DU 20 JUILLET

Falsifications. — Une nommée Aline Hermant de Bouffloux déjà condamnée neuf fois pour fait identique, a vu son beurre saisi par l'inspecteur des denrées alimentaires. Le dit beurre contenait 20 % d'eau. Le tribunal la condamne à 1000 fr. d'amende ou trois mois d'emprisonnement subsidiaire, et ordonne que le jugement sera inséré dans l'*Ami de l'Ordre* et la *Région* de Charleroi et placardé à 50 exemplaires dans la ville de Châtelet.

Pour avoir écremé son lait et y avoir ajouté 10 % d'eau, la nommée B. Marie de Chapelle-lez-Herlaimont est appelée devant la 6^e chambre correctionnelle. Un supplément d'enquête est ordonné et M. Pivont est commis aux fins d'analyse.

SPORTS

Nous prions nos correspondants sportifs d'être aussi bre's que possible. Nous nous voyons continuellement forcés de refuser des articles trop longs. (N. D. L. R.)

Jeu de Balle

JUMET-GOHISSART. — Résultats du lundi 19 juillet. — Un millier de spectateurs, venus de partout, assistaient à cette lutte toute pleine d'attrait. On pourrait dire que la nature et l'homme, voulant s'unir pour un jour, avaient tous deux travaillé à l'envi pour assurer à cette belle réunion ballante le succès le plus splendide. Car Jumet (Dumont-Coyette) pour la seconde fois, bat les « Imbattables » de Jumet.

Cette victoire — 13 jeux pour 11 — est d'autant plus éclatante que Meunier, peut-être mu par un sentiment de gloire et de dénigrement pour... un instant... les joueurs de sa commune, s'était assuré le concours de deux célébrités ballantes faisant partie de la 1^{re} catégorie : Colson et Schmidt, de Gilly, renforcèrent Jumet (Meunier)... Et Jumet (Meunier) fut vaincu, des Jumetois qui avaient délaissé le gant.

Les vainqueurs ont tous bien joué, surtout Paul Dumont; et André Dupuyrier très superbe en livrée et même en rechas; à Colson et Gustave Cheruy, pour la livrée. Une mention spéciale revient à Meunier.

Boxe

BOXING PALACE. — Résultats du dimanche 18 juillet. — Beaucoup de monde.

Match en 4 rounds de 2 minutes :

Rumano bat Devost aux points. Les deux adversaires se livrent à une bataille acharnée. La rencontre est intéressante et la victoire de Rumano est bien accueillie.

Quinet et Rubant font match nul. Beau petit combat. Rubant manque de peu la victoire.

Match en 6 rounds :

Julius bat Aulotte aux points. Beau combat. Julius quoique désavantagé par le poids et en allonge, se met résolument à la besogne. Aulotte se défend bien et les trois premières reprises sont à peu près égales. Julius cependant ne tarde pas à prendre l'avantage. A la dernière reprise, il combat avec science et le jeune pugiliste est déclaré vainqueur aux points.

Combat de poids moyen. — Jacobs bat Vandame aux points. Combat vivement mené de part et d'autre. Jacobs plus puissant et scientifique, gagne de très loin, bien que ce soit son premier combat. Toutes nos félicitations à ce jeune débutant.

Millat bat Dirick aux points. C'est le plus beau match de la soirée. Au début, la rencontre est assez calme. Millat étendit son adversaire pesant 8 kil. de plus que lui; au 3^e et 4^e round, par sa belle science il prend nettement l'avantage, et Dirick est très souvent et surtout durement touché. Une fois de plus, bravo pour ce jeune pugiliste d'avenir.

Le travail du professeur Antonio et de ses deux élèves fut très remarqué.

Les Bières Wielemans SONT LES MEILLEURES

AGENT CONCESSIONNAIRE

Louis CORNÉLIS

CHARLEROI

Bureaux et Magasins :
Rue Habart, 18 MARCINELLE

Arrivages Journaliers

Livraison des commandes endéans les deux heures

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

Avis important aux cyclistes

Malgré l'avis publié dans le N° 18 du 9, courrant les cas ne cessent pas que des personnes domiciliées dans l'arrondissement de Charleroi se rendent en bicyclette dans les arrondissements voisins, surtout dans celui de Thuin, sans être munies de passeport. Elles seront sévèrement punies et leurs bicyclettes confisquées.

Se reporter au N° précité.

AVIS. — L'ingénieur Léon Capart, de Lovervall et le vicaire Emile Urbain, de Couillet, ont été condamnés par le tribunal de campagne de Charleroi aux travaux forcés à perpétuité pour haute trahison. Mons. le 15 Juillet 1915.

Le Gouverneur Militaire, VON GLADISS, Général major.

Avis de Sociétés

Brasserie du Centre

SOCIÉTÉ ANONYME -- LA LOUVIÈRE

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le 9 août prochain, à 2 heures au siège social à La Louvière.

Ordre du jour :

1. Rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan ;
3. Nomination statutaires ;
4. Décharge aux administrateurs et commissaires ;

SOCIÉTÉ ANONYME

Electricité et Hydraulique

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 29 juillet 1915, à 11 heures du matin, à l'Hôtel Siebertz, quai de Brabant, à Charleroi.

Ordre du Jour :

- 1° Rapport des Administrateurs et des Commissaires ;
- 2° Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 avril 1915 ;
- 3° Décharge aux Administrateurs et aux Commissaires ;
- 4° Nomination ou réélection d'un Administrateur et d'un Commissaire.

N. B. — Pour assister à l'assemblée générale, Messieurs les actionnaires sont tenus, conformément à l'article 26 des statuts, de faire connaître à l'administration, cinq jours au moins avant la réunion, soit donc avant le 24 juillet, le nombre et les numéros de leurs actions ou de déposer ces dernières avant le 24 juillet :

A la Banque Centrale de la Sambre, Charleroi.

A la Banque Nagelmackers Fils et C^e, 83, rue Royale, Bruxelles.

A la Banque Nagelmackers Fils et C^e, 32, rue des Dominicains, Liège.

Messieurs les actionnaires sont admis à l'assemblée, sur la production d'un certificat constatant le dépôt des actions fait comme il est dit ci-dessus, ou sur la production des titres dûment annoncés.

Maison FICHEFET-PARADIS

Grand'Rue CHARLEROI-NORD -- Téléphone 827
Cercueils, Couronnes et Décorations mortuaires. Matériel de premier ordre.
Maison fondée en 1875.

Maison Biot-Linglin

Rue du Grand-Central
CHARLEROI

MACHINES AMÉRICAINES
Moissonneuses, Faucheuses, Faneuses
et Rateaux Automatiques
Hache-paille, Aplatisseurs,
Concasseurs d'avoine
Machines à moudre le grain
Fours portatifs avec pyromètres et cuisinières
à cuire le pain
PRESSES A BRIQUES

Les magasins sont fermés les Dimanches à midi.

Offres et demandes d'emploi

On demande jeune servante, de 24, 25 ans s'ad. bureau de LA RÉGION

Monsieur, muni de bonnes références, demande place magasinier, comptable ou voyageur de commerce. S'adr. au bur. du journal, A. Z. 3.

Jeune homme, sér. et instr., cherche pl. employé ou voyageur. — Exigences très modestes durant guerre. Ecrire bur. du journal. 14

Ventes et Locations

On demande à louer environs Viaduc maison de commerce. Faire offres A. Z. bureau de la Région. 256

A louer, maison à usage de tout commerce situé coin des rue Chavanne et Poterne, place du Manège à Charleroi. 249

Belle maison à louer à Gilly, rue de Lodelinsart, n° 387, s'adresser à M. Alfred Pierard, Avenue de Waterloo, n° 73, Charleroi.

Annonces diverses

Châtelet. — Commerce de pâtisserie à remettre cause de décès, très bien achalandé, bonne situation. Prendre adresse au bureau de LA RÉGION. 262

Billard. — On cherche à louer un billard avec accessoires. S'adresser Quai de Flandres, 9.

On achète à bon prix bout. à champagne. Ecr. H. R. bureau de la Région.

A vendre jument pur sang bai, suite d'une belle pouliche de 15 jours. S'ad. au Journal.

A vendre tout attelée une petite voiture caout., 2 ponettes grises et bais, s'attellent seules et à 2, se montent pour enfants.

On demande d'occasion bicyclette de dame. S'ad. bureau du journal.

Prêts. — Si vous désirez emprunter de petites sommes sur hypothèques adressez-vous par écrit à Z. M., bureau de LA RÉGION.

Neurasthéniques !

= DEBOUT ! =

VOICI LE SALUT

Les Poudres merveilleuses de la Croix Blanche soulagent immédiatement et guérissent sûrement TOUTES LES MALADIES NERVEUSES : ÉPOQUES DOULOUREUSES, MAL DE TÊTE, MIGRAINE, NÉURALGIE, LA RAGE DES DENTS : vertiges, insomnie, palpitations ; — le rhumatisme, la sciaticque, le lumbago, etc.

SANS DANGER POUR LA SANTÉ

En vente dans toutes les Pharmacies au prix de fr. 1.25 la boîte ; fr. 3.25 les 3 boîtes ou la triple boîte ; fr. 6.25 les 6 boîtes ou la sextuple boîte.

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Dépôt : PHARMACIE FÉDÉRALE

M. René GAILLOT, Charleroi 254

Les Bières "Artois,"

sont les plus fines Agent
Dépositaire :

Henri LEJUSTE

Café Lejuste CHARLEROI

Stock important de :

COGNACS français (importés)

Apéritifs français "Cassagnas", marque déposée

Vins de
CHAMPAGNE
ordinaires
et de marques



Vins blancs
Bordeaux
Bourgogne
vieux en bout.

Fourniture par panier assortis

GROS DEMI-GROS

Maison L. MARSIGNY-ZICOT

Marcelle-Charleroi

Pour vos besoins en Bois et Matériaux de Couverture

adressez-vous à Victor ANDRÉ

NÉGOCIANT EN BOIS — SCIERIE ET RABOTERIE A VAPEUR

Marchienne-au-Pont

Toujours en stock quantités considérables de bois d'ébénisterie, de menuiserie et de modelage.



Assortiments importants de BOIS DE CONSTRUCTION des meilleures productions de SUÈDE et de FINLANDE.

Ardoises Eternit. — Ardoises d'Angers, à clouer et à crochets. Tuiles rouges et vernies, ordinaires et à double emboîtement.

Entreprises de voiturages

Chevaux, camions, breacks pour excursions avec conducteurs

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à la Société Coopérative

Les Ouvriers Réunis
CHARLEROI

Crème pour Chaussures

DE LA MÉNAGÈRE ÉCONOME

(Sans Acide)

Léon PATOUX, 65, Rue du Cavalier, CHARLEROI

M. et M^{me} Ray. HIERNAX-FLORIN

20, Rue Bassé, CHARLEROI

Leçons chants et déclamations

Leçons spéciales mise en scène -- Répertoire -- Engagements

Emile STAQUET

Boulevard Audent, 130, Charleroi

CHARBONS EN GROS

Gras - Demi-Gras - Spécialité d'antracites

Service à domicile par 1500 kilos minimum. Marchandise rendue en ville et faubourgs, avec mise en cave.

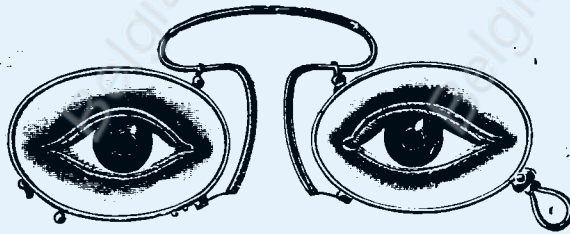
Paiement comptant - Poids garanti - Livraison rapide

Bois de houillères et bois à brûler.

Matériaux de construction

Ciments -- Chaux -- Sables -- Pierrailles

Maison de Confiance et de Premier Ordre -- Fondée en 1889



GONZE OPTICIEN
Spécialiste

12, Rue Puissant, CHARLEROI

Le "FORTIFIANT", Cusenier

Vin tonique et apéritif au Quinquina -- Dans tous les CAFÉS

Ed. VISSOUL, Produits CUSENIER, 27, Rue d'Assaut, Charleroi

Alimentation des Chevaux et du Bétail

MÉLASSES de Sucrerie

PREMIÈRE QUALITÉ 45 o/o SUCRE PUR

DEMANDEZ PRIX ET CONDITIONS A

M. RILE, 3, Rue de l'Hôpital, Marchienne-au-Pont

La Double-Sterk

est une BIÈRE saine, digestive, fortifiante
recommandée par les sommités médicales.

La Double-Sterk est sans rivale

Dépôt : Rue du Pa, Couillet

Editeur : CAMILLE PESTIAUX, Charleroi.